

Les représentants de la coalition des pêcheurs et des travailleurs de l'industrie de la pêche de la côte ouest qui sont venus nous rencontrer nous ont dit que le gouvernement ne pouvait même plus imposer certaines exigences relatives au débarquement du poisson, ce qui leur permet de gérer et de conserver les stocks à l'intérieur de la limite de 200 milles qui relève de notre compétence, sans que sa décision ne soit contestée, encore une fois par les États-Unis. Voilà ce que nos partenaires commerciaux sont en train de faire à nos ressources naturelles de la côte ouest.

Qu'est-ce qu'ils diront à National Sea ou aux habitants de la Nouvelle-Écosse? Qu'ils ne peuvent pas envoyer les 4 400 tonnes métriques de poisson non traité que National Sea a exportées aux États-Unis l'an dernier parce que cela va à l'encontre des règlements? Mais de quels règlements au juste? Laissez-moi vous expliquer.

A l'heure actuelle, nous pouvons exporter le poisson non traité parce qu'aucun règlement ne l'interdit. Cette année, les pêcheries de la côte est sont en crise parce qu'il n'y a pas de poisson de fond. Si le gouvernement fédéral décidait de ne pas exporter notre poisson de fond non traité aux États-Unis, cela ne serait pas conforme aux règles et ils en appelleraient au GATT.

Je veux que les députés de l'autre côté sachent que j'appuie toutes les mesures visant à protéger nos ressources naturelles et à mettre un terme au genre d'exploitation que pratiquent les Américains contre les secteurs les moins protégés du Canada. Ces secteurs ne sont pas dirigés par des multinationales. La pêche est une entreprise strictement canadienne et nous devrions certainement être en mesure de décider si nous traitons le poisson ici ou non. Et s'il faut interdire l'expédition du poisson non transformé aux États-Unis, je suis d'accord.

J'espère que le gouvernement tiendra compte des préoccupations de ce groupe de la côte ouest, car l'industrie canadienne sera constamment minée du fait qu'elle nuit à certaines activités américaines. Ils n'ont même pas la décence d'attendre que le mécanisme de l'Accord de libre-échange soit mis en place ou, comme nous l'avons vu dans l'industrie du porc, que les négociations du GATT entamées en Uruguay prennent fin.

Le groupe que nous avons rencontré aujourd'hui dit que le Canada est le plus grand exportateur de poisson du monde, pourtant 4 000 travailleurs à terre de la Colombie-Britannique et un nombre égal de travailleurs dans les Maritimes sont mis à pied pendant que le poisson non transformé est expédié aux États-Unis. Le sort de notre plus grande industrie d'exportation, la pierre angulaire de nos économies côtières, est en jeu si nous n'agissons pas.

Article 31 du Règlement

Je voudrais maintenant parler d'une autre question. Les conservateurs n'ont gouverné que pendant quelques semaines, depuis novembre, mais ils ont mis sur pied un nouveau programme pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Beaucoup de députés qui retournent chez eux en fin de semaine rencontrent des gens qui ont travaillé de nombreuses heures et dont les demandes sont restées en plan pendant presque un an.

Puis-je dire qu'il est treize heures, madame la Présidente?

La présidente suppléante (Mme Champagne): L'honorable députée pourra continuer après la période des Questions orales.

Comme il est 13 heures, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES MINES

LA JOURNÉE À LA MÉMOIRE DES MINEURS DU CAPE BRETON

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, en 1937, George Orwell a décrit en des termes saisissants la vie du travailleur des mines de charbon: «Dans le monde occidental, seul le labourer a plus d'importance que le mineur des charbonnages.»

Il a ajouté que ces mines ont tous les attributs qu'on peut prêter à l'enfer: chaleur, bruit, confusion, ténèbres, air vicié et, par-dessus tout, une intolérable exigüité.

Hier, le 11 juin 1989, nous rappelions le souvenir des mineurs du Cape Breton. A cette occasion, on nous rappelle le rôle important que les mines de charbon ont joué dans l'histoire du Cape Breton. Certes, un grand nombre de méthodes d'extraction du minerai ont changé depuis l'époque d'Orwell, mais le caractère très spécial du mineur, le courage et la force qu'Orwell a si bien décrit, existent toujours.

Le feu dévastateur de la houillère n° 26 de Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, nous rappelle à quel point le métier de mineur peut être dangereux et combien la population du Cape Breton a dû continuellement lutter contre l'adversité. Plus loin encore dans le passé, il y a eu la perte tragique de 69 hommes, en 1917, lors d'une explosion de méthane qui s'est produite dans la mine de Langan. En 1979, le même genre d'explosion se produisait à Glace Bay. Nous nous rappelons plus particulièrement que cette journée à la mémoire des mineurs est née après une